

Télétravail : oui, mais pas n'importe comment

07.05.2012

D'un coup d'oeil

Quelles conditions faut-il réunir pour que le télétravail bénéficie à la société, à l'économie et à l'environnement ? Afin de répondre à cette question, les organisateurs du Home Office Day 2012 et l'Office fédéral de l'énergie ont commandé une étude. Ses résultats et l'expérience de petites et grandes entreprises montrent qu'une utilisation efficace du télétravail suppose des changements à trois niveaux.

Lors de la conférence de presse, les intervenants ont mis en évidence les avantages du télétravail et les conditions à mettre en place, avant d'appeler à pratiquer davantage le télétravail le 10 mai et en général. « Avec les CFF, on se sent comme chez soi dans les trains, ce qui permet de travailler tranquillement lorsqu'on voyage hors des heures de pointe. Afin que cela soit possible sans interruption, nous développons en permanence notre réseau WLAN », a déclaré Stefan Nünlist, responsable Communication et Public Affairs des CFF au moment d'accueillir les invités dans la voiture salon en gare de Zurich.

Le monde du travail a changé. De nos jours en Suisse, 450 000 collaborateurs sont des travailleurs du savoir. Ils ont le potentiel de travailler régulièrement depuis chez eux ou en déplacement plutôt que dans un bureau. Si ce potentiel était mieux exploité, cela profiterait à l'économie, à la société et à l'environnement. À condition toutefois que les nouvelles formes de travail soient encouragées et que leur introduction soit accompagnée de manière optimale. C'est ce que met en évidence une étude commandée par l'Office fédéral de l'énergie et les organisateurs du Home Office Day.

Télétravail : oui, mais pas n'importe comment

En collaboration avec la haute école de Lucerne (HSLU), la société Ernst

Basler + Partner a analysé, au moyen de modélisations des effets et d'études de cas, les conséquences économiques et environnementales de plusieurs formes de travail au sein de grandes entreprises. Les résultats montrent que des changements s'imposent dans plusieurs domaines si l'on souhaite que le télétravail puisse être utilisé de manière profitable sur les plans économique et écologique :

Seule une réduction des postes de travail (partage de postes) permet de comprimer les coûts générés par la location de bureaux et l'entretien.

Des collaborateurs doivent être accompagnés et formés à l'utilisation de nouvelles formes de travail. Il faut instaurer de nouvelles règles pour une collaboration efficace. Ces règles peuvent être élaborées et fixées conjointement avec le collaborateur.

L'utilisation des ressources doit être revue. Cela vaut pour l'utilisation de technologies (ordinateur portable à la place d'un PC, arrêt complet des appareils au lieu du mode veille) et le comportement en matière de mobilité (transports publics au lieu de la voiture).

Les formes de travail modernes se placent sous le signe de la productivité

Dans son intervention, Kurt Lanz, responsable Infrastructures, énergie et environnement chez economiesuisse a souligné le besoin de rattrapage de la Suisse en ce qui concerne l'utilisation de formes de travail flexibles. « Presque tous les ménages disposent aujourd'hui d'une connexion Internet à large bande : 450 000 personnes pourraient travailler régulièrement depuis chez elles. Malgré ses nombreux avantages, le télétravail n'est pas suffisamment utilisé. » Travailler depuis chez soi améliore la qualité de vie, ménage l'environnement et accroît la productivité de jusqu'à 20 %.

Pour de plus amples informations : [Communiqué de presse](#)